

ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE



PANORAMA DE L'AIDE POUR LE COMMERCE 2015

RÉDUIRE LES COÛTS
DU COMMERCE POUR
UNE CROISSANCE
DURABLE ET INCLUSIVE



OMC | 20 ANS

ÉDITION DE POCHE

Table des matières

Avant-propos	5
Résumé analytique.....	6
Chapitre 1 : Importance des coûts du commerce pour une croissance inclusive et durable (Organisation mondiale du commerce)	9
Chapitre 2 : Tendances en matière de coûts du commerce (Groupe de la Banque mondiale)	11
Chapitre 3 : Flux d'Aide pour le commerce (Organisation de coopération et de développement économiques)	12
Chapitre 4 : Soutien à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (Organisation mondiale du commerce)	15
Chapitre 5 : Les coûts du commerce dans les pays les moins avancés (Cadre intégré renforcé).....	17
Chapitre 6 : Coûts du commerce et connexion aux CVM (Organisation de coopération et de développement économiques).....	18
Chapitre 7 : Les coûts du commerce et les petites et moyennes entreprises (Centre du commerce international).....	20
Chapitre 8 : Implication du secteur privé (Organisation de coopération et de développement économiques).....	21
Chapitre 9 : L'Aide pour le commerce et le Programme de développement pour l'après-2015 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).....	24
Chapitre 10 : Le point de vue des entreprises (Forum économique mondial).....	25
Chapitre 11 : Conclusions (Organisation de coopération et de développement économiques et Organisation mondiale du commerce)	27



Avant-propos

Cette publication conjointe de l'OCDE et de l'OMC, intitulée *Panorama de l'Aide pour le commerce*, arrive à point nommé en cette année importante. Il s'en dégage un message fort sur l'importance du commerce et du système commercial multilatéral pour la croissance économique et le développement. Elle nous rappelle que les coûts élevés du commerce constituent un frein au développement économique et à l'intégration du commerce, en particulier pour les plus pauvres. L'appel à l'action qu'elle lance devrait être entendu à la Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra en décembre 2015 à Nairobi (Kenya) et qui sera la première du genre à être organisée en Afrique. Ce message devrait aussi trouver un écho dans le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et dans les négociations relatives à son financement.

Les coûts élevés du commerce limitent les possibilités de développement économique de bon nombre des nations les plus pauvres, les tenant ainsi à l'écart des marchés mondiaux. Les économies sans littoral ou reculées et les petites économies sont marginalisées du fait de coûts liés à leur situation géographique, et non du fait de leurs capacités. Le niveau constamment élevé des coûts du commerce de produits agricoles est particulièrement préoccupant. Par ailleurs, les coûts du commerce pèsent de façon disproportionnée sur les petites et moyennes entreprises, qui constituent une source importante d'emploi dans le monde et offrent une possibilité de sortir de la pauvreté, en particulier pour les femmes.

Une étape importante vers la réduction des coûts du commerce a été franchie à Bali en 2013, dans le cadre de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, à laquelle les Membres ont conclu l'Accord sur la facilitation des échanges. La mise en œuvre de cet accord devrait engendrer une réduction importante des coûts pour les négociants des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA) et ainsi favoriser le développement de l'activité économique et, éventuellement, l'augmentation des recettes publiques. Les pays en développement auront besoin du soutien indéfectible des donateurs pour que l'Accord tienne toutes ses promesses. L'Accord sur la facilitation des échanges n'est que l'une des décisions adoptées à la réunion de Bali pour favoriser l'intégration des pays en développement et des PMA dans l'économie mondiale. La mise en œuvre de ces autres engagements est tout aussi prioritaire.

Au total, depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce, les donateurs ont déboursé 264,5 milliards de dollars EU au titre de l'aide publique au développement et 190 milliards de dollars EU supplémentaires au titre des autres apports du secteur public destinés à financer des programmes liés au commerce dans les pays en développement. Cette publication, et en particulier les récits d'expérience communiqués par les bénéficiaires, montre que ces programmes améliorent les résultats commerciaux, génèrent des emplois, y compris pour les femmes, et attirent l'investissement national et étranger. Les avantages de la réduction des coûts du commerce pour le développement sont considérables : d'après les calculs de l'OCDE, à l'échelle mondiale, une réduction des coûts du commerce de 1 % entraînerait une augmentation des revenus d'au moins 40 milliards de dollars EU, dont près des deux tiers reviendraient aux pays en développement.

Le fait de cibler plus résolument l'Initiative Aide pour le commerce sur la réduction des coûts du commerce permet de donner une orientation pragmatique au programme de travail et, plus important encore, de rendre la croissance plus inclusive. Les gouvernements, en concertation avec les parties prenantes, doivent maintenant s'attacher à identifier les coûts qui ont le plus d'effets de distorsion des échanges, ainsi qu'à déterminer le meilleur moyen de les réduire et la manière d'utiliser efficacement les différents instruments de financement du développement proposés par un large éventail de fournisseurs. La réduction des coûts du commerce est un domaine dans lequel le secteur privé a beaucoup à offrir et la communauté du développement, beaucoup à apprendre. Elle permettra également d'optimiser la contribution du commerce à l'obtention des résultats en matière de développement durable envisagés dans le cadre des nouveaux Objectifs de développement durable.



Angel Gurría
Secrétaire général
OCDE



Roberto Azevêdo
Directeur général
OMC

Résumé analytique

Les coûts élevés du commerce empêchent de nombreux pays en développement d'exploiter pleinement les possibilités d'accès aux marchés créées par le système commercial multilatéral. En raison de procédures longues et lourdes à la frontière, d'infrastructures obsolètes ou inadaptées, d'un accès limité au financement du commerce et de la complexité et du coût que représente la mise en conformité avec un nombre toujours croissant de normes, trop de pays sont exclus du commerce international. Les avantages comparatifs restent sous-exploités. L'accès aux marchés ne se traduit pas toujours par une présence sur les marchés. Les gains qui peuvent être retirés du commerce ne sont pas entièrement concrétisés. L'Initiative Aide pour le commerce a été lancée à la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Hong Kong en 2005 pour affronter ce type de contraintes. Elle progresse. Le présent rapport cite de nombreux exemples de situations dans lesquelles des obstacles sont actuellement surmontés et montre les avantages qui en résultent pour le développement. Mais il y a encore du travail à faire. La publication *Panorama de l'Aide pour le commerce* de cette année appelle à redoubler d'efforts pour remédier à la question des coûts du commerce qui continue de marginaliser bon nombre d'économies parmi les plus pauvres et les plus fragiles de la planète.

La réduction des coûts du commerce est importante ...

En raison de leur éloignement, de leurs infrastructures inadéquates ou déficientes et de leur petit marché ayant une capacité limitée du côté de l'offre, certains pays sont exposés à des coûts du commerce plus élevés que d'autres. Les mesures appliquées à la frontière, entre les frontières et à l'intérieur des frontières jouent aussi un rôle important dans l'accroissement des coûts du commerce. Et lorsque ces « frictions » entraînent des coûts absolus élevés, elles peuvent rendre les exportations non compétitives et annuler concrètement les avantages comparatifs. Les coûts élevés du commerce nuisent également au bien-être des consommateurs en réduisant la gamme des biens et des services offerts et en augmentant les prix. Ils bloquent en outre l'accès des entreprises à la technologie et aux intrants intermédiaires, les empêchant d'entrer ou de progresser dans les chaînes de valeur mondiales.

Bien qu'ils n'expliquent pas à eux seuls les trajectoires de développement des différentes économies, les coûts du commerce sont un facteur important qui éclaire le fait que certains pays sont dans l'incapacité de croître ou de se diversifier. Les données tendent à montrer que les pays en développement supportent une part disproportionnée des coûts du commerce mondial, même s'ils sont devenus plus intégrés dans l'économie mondiale au cours des dernières années. Certains pays à revenu intermédiaire ont réussi à réduire ces coûts, mais les pays à faible revenu, notamment en Afrique subsaharienne, continuent de se débattre avec des coûts du commerce obstinément élevés. En outre, ces coûts baissent plus lentement qu'ailleurs, ce qui accroît le risque de marginalisation.

... surtout pour les pays les moins avancés

Les pays les moins avancés (PMA) parviennent actuellement à réduire les coûts du commerce, seuls ou avec une aide. Mais ils ont des difficultés pour réaliser une véritable transformation en raison des coûts absolus élevés qu'ils subissent au départ (notamment les pays sans littoral), de capacités institutionnelles limitées et de contraintes en matière de ressources. C'est là qu'intervient l'Aide pour le commerce. Un examen des études diagnostiques sur l'intégration du commerce, ajouté à des évaluations et à des études de cas, montre que l'impact de ces interventions est le plus élevé lorsqu'elles reposent sur un travail analytique robuste et crédible, un haut niveau d'appropriation par les pays, un renforcement des capacités institutionnelles, un soutien continu sur une période suffisamment longue, une mobilisation de ressources et une réponse coordonnée des donateurs.

... et les petites et moyennes entreprises

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de l'activité économique, notamment dans les pays en développement. Celles qui sont intégrées dans les marchés mondiaux – que ce soit directement ou indirectement – sont plus productives que celles qui ne participent pas au commerce international. Les PME plus productives ont plus de facilité pour s'intégrer, mais l'intégration tend aussi à accroître la productivité et à combler l'écart de productivité entre les petites et les grandes entreprises. Il en résulte une croissance plus forte et plus inclusive. Toutefois, les PME pâtissent de façon disproportionnée des coûts élevés du commerce, ce qui empêche leur intégration dans l'économie mondiale. La réduction de ces coûts contribue donc à rendre le commerce plus inclusif car elle peut permettre aux PME de créer des emplois et d'augmenter les salaires, ce qui peut avoir des effets bénéfiques sur l'égalité hommes-femmes, car de nombreuses PME appartiennent à des femmes et emploient plus de femmes que d'hommes.

L'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges est un pas important

Un pas important vers la réduction des coûts du commerce a été franchi en 2013, lorsque la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Bali a conclu l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE). L'AFE laisse envisager de fortes réductions des coûts pour les négociants et un accroissement des revenus pour les gouvernements. Il confère une priorité et une orientation nouvelles aux efforts de modernisation des douanes et des procédures à la frontière. Le soutien financier apporté par les donateurs depuis 2005 à la mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges atteint 1,9 milliard de dollars EU, et des résultats positifs ont été signalés dans bon nombre de domaines couverts par l'AFE. Il faudra pérenniser ce soutien pour aider les pays en développement à tenir leurs engagements et à concrétiser pleinement le potentiel de l'Accord.

... et il aide les pays à se connecter aux chaînes de valeur mondiales

Parmi les coûts qui nuisent à une connexion harmonieuse entre les diverses parties des chaînes de production, beaucoup dépassent les frontières nationales. C'est pourquoi les initiatives régionales destinées à renforcer la connectivité sont souvent plus efficaces pour remédier à ces coûts que les programmes purement nationaux. Il y a donc des possibilités importantes de traiter les obstacles au commerce sur une base plurinationale ou régionale et d'une manière compatible avec les principes du système commercial multilatéral. Plusieurs projets d'Aide pour le commerce – souvent financés par divers donateurs – ont donc été axés sur les coûts du commerce régional et ont permis d'améliorer la coopération économique régionale. Pour l'avenir, il importe de tirer les enseignements de ces exemples, qui montrent comment réduire durablement les coûts du commerce.

Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce apportent une aide ...

Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, un montant total de 264,5 milliards de dollars EU a été dépensé pour financer des programmes et des projets au titre de l'Aide pour le commerce, et la part de cette aide dans l'aide ventilable par secteur est passée de 31 % à 38 % en 2013. Jusqu'à présent, plus des trois quarts de l'Aide pour le commerce ont servi à financer des projets dans quatre secteurs étroitement liés à la réduction des coûts du commerce : transport et entreposage (29 %), production et fourniture d'énergie (21 %), agriculture (18 %) et services bancaires (10 %). Les pays à revenu intermédiaire ont reçu en outre 190 milliards de dollars EU d'autres apports du secteur public liés au commerce pour l'infrastructure et le développement du secteur privé. Quant aux PMA, ils ont reçu 10 dollars EU par habitant au titre de l'Aide pour le commerce, soit plus du double de la moyenne.

... avec l'appui supplémentaire de la coopération public-privé

Pour concevoir des solutions efficaces permettant de réduire les coûts du commerce, notamment ceux qui se produisent à la frontière, une étroite collaboration entre les secteurs public et privé est indispensable. Le partenariat entre les secteurs public et privé peut avoir pour effet de diriger les efforts vers les contraintes liées aux chaînes de valeur et d'atteindre des points de bascule vers la croissance. À cette fin, un dialogue permanent entre les pouvoirs publics et le secteur privé peut contribuer à adapter les réformes de façon à répondre aux besoins des entreprises, y compris les PME, ce qui renforcera aussi la lutte contre la pauvreté. Bien que la première priorité des entreprises soit la mise en œuvre de l'AFE, il faut une approche coordonnée qui aille au-delà de l'encouragement au commerce. Les mesures favorables au commerce doivent aller de pair, par exemple, avec la facilitation de l'investissement, afin d'augmenter la réserve de financement pour le développement.

L'Aide pour le commerce et le programme en matière de développement durable

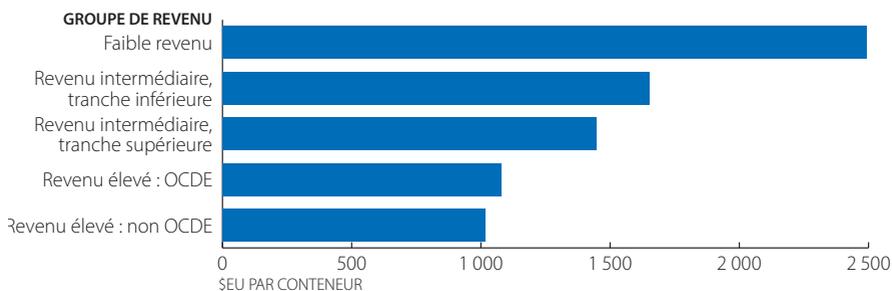
Le Programme de développement pour l'après-2015, qui vise un développement inclusif et durable dans les domaines social, économique et environnemental, exige un accroissement notable du financement. Cela renforcera l'importance primordiale du commerce international comme source de financement pour le développement, notamment en ce qui concerne les PMA. Mais la communauté du commerce et du développement doit prendre garde à ce que les transformations préconisées par le Programme de développement pour l'après-2015 n'entraînent pas une augmentation involontaire des mesures non tarifaires qui ne sont pas nécessaires et qui risqueraient d'accroître les coûts du commerce et de réduire la capacité des pays en développement d'utiliser le commerce comme moteur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.

Le nouveau paradigme de développement du Programme de développement pour l'après-2015 exigera peut-être l'adoption d'une approche plus intégrée de l'Aide pour le commerce. Cette approche devrait être telle que l'Aide pour le commerce favorise un développement inclusif et durable. C'est-à-dire qu'en plus de l'amélioration des résultats commerciaux, l'Initiative Aide pour le commerce devrait viser des impacts sociaux, économiques et environnementaux. Elle devrait, par exemple, aider les pays en développement à faire face aux coûts supplémentaires que pourrait entraîner un alourdissement de la charge de mise en conformité avec les mesures non tarifaires.

Chapitre 1 : Importance des coûts du commerce pour une croissance inclusive et durable (Organisation mondiale du commerce)

Les coûts élevés du commerce excluent de nombreux pays du commerce international, en rendant leurs exportations non compétitives et en annulant leurs avantages comparatifs. Ils bloquent l'accès des entreprises à la technologie et aux intrants intermédiaires, les empêchant d'entrer ou de progresser dans les chaînes de valeur mondiales. Ils nuisent également au bien-être des consommateurs en réduisant la gamme des biens et des services offerts et en augmentant les prix. Bien qu'ils n'expliquent pas à eux seuls les trajectoires de développement des différentes économies, les coûts du commerce sont un facteur important qui éclaire les raisons pour lesquelles certains pays sont dans l'incapacité de croître ou de se diversifier. Cela vaut également pour de nombreuses régions souvent défavorisées à l'intérieur des pays.

FIGURE 1 : COÛTS DE L'EXPORTATION EN \$EU PAR CONTENEUR, 2014

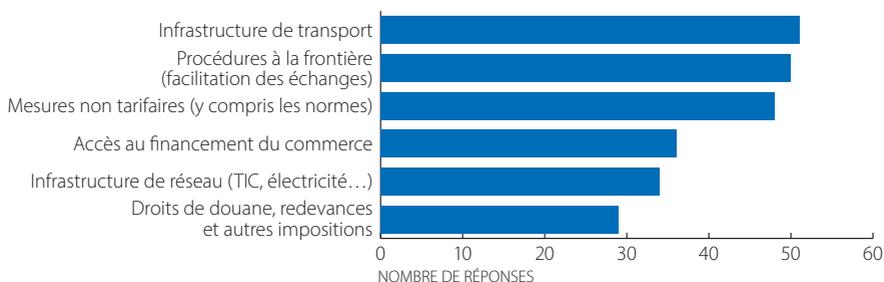


Source : Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933240694>

Les sources les plus courantes et les plus importantes de coûts du commerce identifiées par les répondants à l'enquête de suivi OCDE-OMC sur l'Aide pour le commerce de 2015 sont les procédures à la frontière, l'infrastructure de transport et les mesures non tarifaires, y compris les normes – analyse partagée par les pays en développement et leurs partenaires de développement.

FIGURE 2 : SOURCES LES PLUS IMPORTANTES DES COÛTS DU COMMERCE POUR LES MARCHANDISES MENTIONNÉES PAR LES PAYS PARTENAIRES

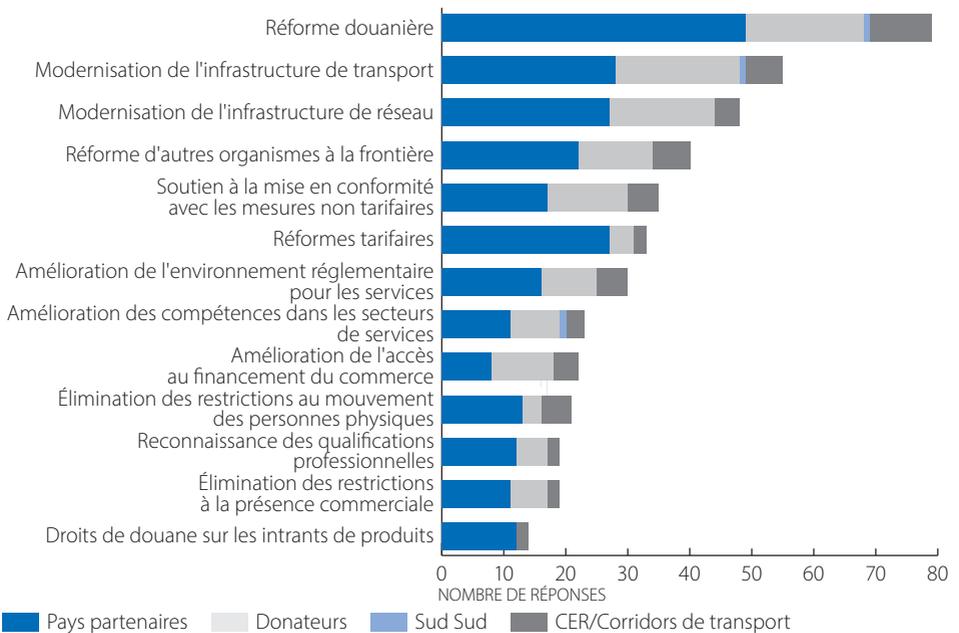


Source : Enquête de suivi OCDE OMC sur l'Aide pour le commerce de 2015.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933240746>

Bien que les coûts du commerce soient omniprésents, ils ne sont pas immuables. Des mesures peuvent être, et sont actuellement, prises par une série de pays pour les réduire, avec le soutien des partenaires de développement et, souvent aussi, la collaboration active du secteur privé. Là où des mesures sont prises, les résultats sont largement positifs. Les pays partenaires signalent que les mesures qui ont eu le plus de résultats positifs en termes de réduction des coûts du commerce pour les marchandises et les services sont les réformes douanières, la modernisation de l'infrastructure, la mise en conformité avec les mesures non tarifaires et les réformes tarifaires. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour réduire les coûts du commerce et aider les pays en développement, notamment les PMA, les pays sans littoral et les petites économies, à s'intégrer dans l'économie mondiale. Il y a des signes encourageants qui permettent de penser que les pays en développement et leurs partenaires prennent cette question au sérieux et que les mesures dans ce domaine s'appuient sur des fondements théoriques solides.

FIGURE 3 : MESURES ASSOCIÉES AUX RÉSULTATS LES PLUS POSITIFS EN TERMES DE RÉDUCTION DES COÛTS DU COMMERCE



Source: Enquête de suivi OCDE OMC sur l'Aide pour le commerce de 2015.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933240823>

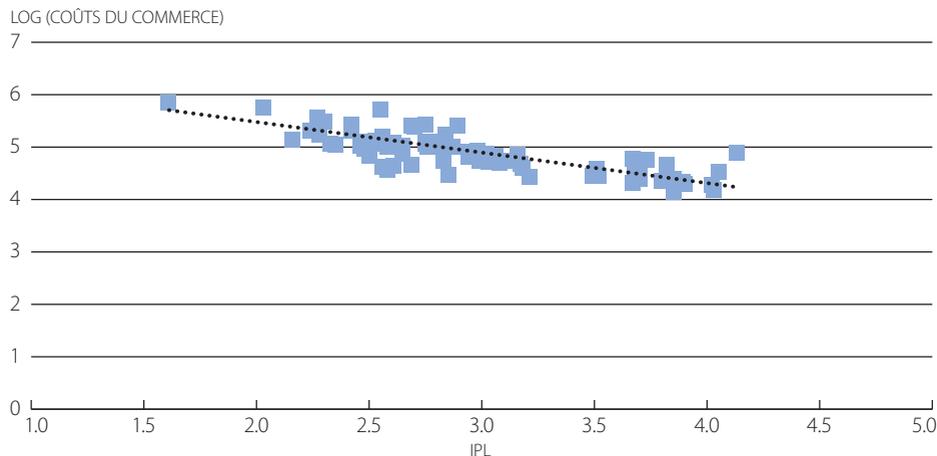
Les avantages de la réduction des coûts du commerce sont intéressants du point de vue systémique car les réformes telles que les améliorations en matière de facilitation des échanges bénéficient à tous les partenaires commerciaux simultanément. Les études empiriques constatent que les réductions des coûts du commerce qui reposent sur une large base offrent de grandes possibilités d'accroître le commerce et le bien-être économique, notamment dans les économies où ces coûts sont les plus élevés, c'est-à-dire les pays à faible revenu.

Outre les avantages économiques globaux qui en résultent en termes d'augmentation des échanges et du revenu national, la réduction des coûts du commerce peut avoir des effets distributifs positifs à l'intérieur des pays. Même si les revenus locaux varient et dépendent essentiellement des tendances de la consommation et de la production dans le pays, la réduction des coûts du commerce est généralement associée à une réduction nette de la pauvreté. C'est l'une des raisons pour lesquelles les coûts du commerce sont importants pour le Programme de développement de l'après-2015.

Chapitre 2 : Tendances en matière de coûts du commerce (Groupe de la Banque mondiale)

Les coûts du commerce, c'est-à-dire la différence entre le prix à la production dans le pays exportateur et le prix à la consommation dans le pays importateur, dépendent de facteurs tels que la distance géographique, la langue ou les relations passées, mais aussi de facteurs qui peuvent être ciblés par des interventions en matière de politique, par exemple la connectivité des chaînes de valeur ou les obstacles tarifaires et non tarifaires. Les recherches menées récemment sur l'importance relative des diverses sources de coûts du commerce constatent, comme prévu, que la distance est une source importante, mais aussi que la performance logistique et la connectivité sont au moins aussi importantes, et qu'elles le sont plus que les droits de douane. Cela signifie que, bien qu'elles ne puissent changer la géographie, les politiques peuvent s'attaquer à d'autres sources importantes de coûts du commerce qui empêchent l'intégration des pays les plus pauvres dans l'économie mondiale (voir la figure 4).

FIGURE 4 : COÛTS DU COMMERCE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER ET PERFORMANCE LOGISTIQUE

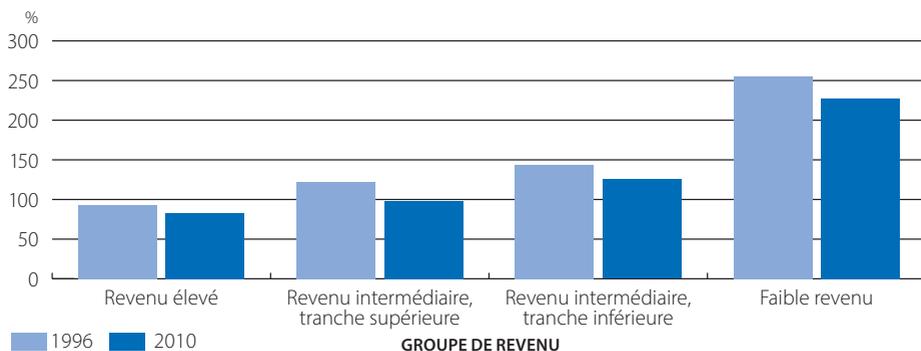


Source: Base de données sur les coûts du commerce de la Banque mondiale-ONU CESP; Indice de performance logistique de la Banque mondiale

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933240927>

Les données montrent en effet que l'impact des coûts du commerce est deux à trois fois plus élevé dans les pays pauvres. Il y a toutefois de larges disparités – qui ne sont pas seulement dues aux différences de revenus entre les régions. En 2010, les coûts du commerce en Asie de l'Est et dans le Pacifique étaient en moyenne de 93 %, soit légèrement plus que la moyenne des pays à revenu élevé, qui était de 82 %. En revanche, les coûts du commerce en Afrique subsaharienne étaient 50 % plus élevés qu'en Asie de l'Est et dans le Pacifique, bien qu'ils aient baissé au cours des dernières années. Les coûts du commerce sont également plus élevés pour les produits agricoles que pour les produits manufacturés (voir la figure 5).

FIGURE 5 : COÛTS DU COMMERCE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER PAR GROUPE DE REVENU, 1996 ET 2010



Source: Base de données sur les coûts du commerce de la Banque mondiale-ONU CESAP; Indice de performance logistique de la Banque mondiale

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933240886>

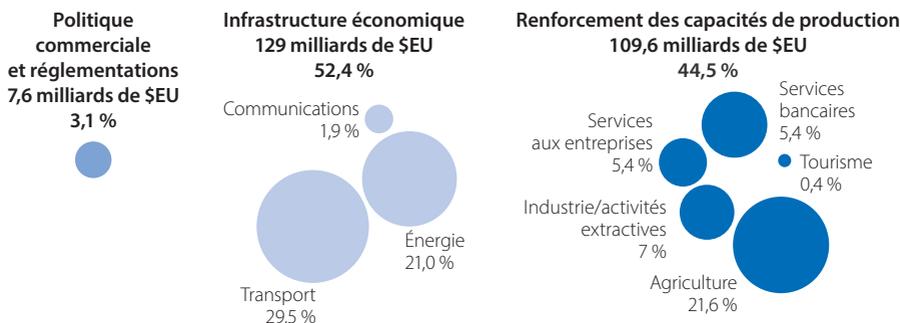
Pour réduire de façon notable les coûts élevés du commerce, il faut privilégier les politiques ayant le plus fort impact. Les politiques les plus bénéfiques pour les pays en développement seront celles qui rendent les chaînes d'approvisionnement plus efficaces et renforcent la connectivité, y compris au niveau régional. Pour l'avenir, il sera important que les pays partenaires et les donateurs tirent des leçons des exemples de projets réussis qui ont permis de réduire fortement les coûts du commerce. Bon nombre de ces projets ont abaissé les coûts du commerce en combinant des interventions immatérielles et matérielles dans les trois domaines principaux de la connectivité logistique : développement de l'infrastructure liée au commerce telle que les corridors, la facilitation des échanges et l'intégration des procédures à la frontière ; amélioration du secteur logistique grâce à des réformes réglementaires ; et amélioration du climat des affaires. Il y a aussi des possibilités importantes d'appliquer ces politiques de manière plus efficace au niveau plurinational ou régional.

Chapitre 3 : Flux d'Aide pour le commerce (Organisation de coopération et de développement économiques)

Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, un montant total de 246,5 milliards de dollars EU a été dépensé pour financer des programmes liés au commerce. L'essentiel de cette aide était destiné aux pays d'Asie (38,4 %) et d'Afrique (35,1 %). Les programmes régionaux et mondiaux ont recueilli 15,5 % des décaissements totaux. Jusqu'à présent, plus des trois quarts de l'Aide pour le commerce ont servi à financer des projets dans quatre secteurs où les coûts du commerce sont disproportionnés : transport et entreposage (29 %), production et fourniture d'énergie (21 %), agriculture

(18 %) et services bancaires (10 %). En outre, 190,3 milliards de dollars EU d'autres apports du secteur public (AASP) ont été versés principalement pour financer des projets d'infrastructure économique (47 %) et de renforcement des capacités de production (52 %), presque exclusivement dans les pays à revenu intermédiaire (92 %).

FIGURE 6 : RÉPARTITION SECTORIELLE DES DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, TOTAL POUR LA PÉRIODE 2006-2013

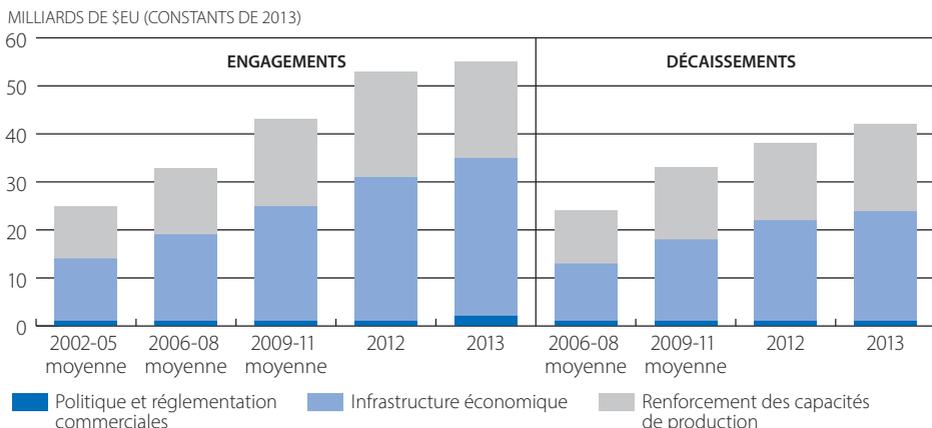


Source : Base de données sur les activités d'aide du CAD de l'OCDE (SNPC).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241013>

En 2013, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 55,4 milliards de dollars EU, en hausse de 1,8 milliard de dollars EU en termes réels par rapport à 2012, et de 30,1 milliards de dollars EU par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005, soit 119 % en termes réels. Les AASP liés au commerce ont augmenté de plus de 10 milliards de dollars EU entre 2012 et 2013 pour atteindre 48,8 milliards de dollars EU et ont plus que doublé par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005 (17 milliards de dollars EU).

FIGURE 7 : RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, DE 2002-2005 À 2013



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241127>

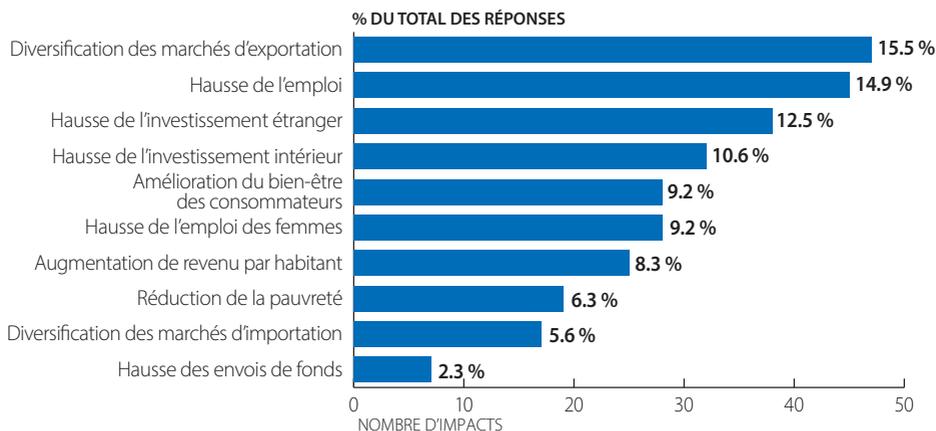
Les études empiriques confirment d'une manière générale que l'Aide pour le commerce est efficace au niveau à la fois micro et macroéconomique. L'étude de l'OCDE/OMC a constaté que 1 dollar EU investi dans l'Aide pour le commerce était associé en moyenne à une hausse de près de 8 dollars EU des exportations de l'ensemble des pays en développement – et à une hausse de 20 dollars EU des exportations des pays les plus pauvres. Mais les effets peuvent varier considérablement selon le type d'intervention, le niveau de revenu et la région géographique du pays bénéficiaire ainsi que le secteur auquel s'adresse le soutien.

Ces constatations sont confirmées par les exemples concrets qui peuvent être tirés des 117 cas d'expérience recueillis en réponse à l'appel lancé en 2015 pour ces études. Sur les 94 cas d'expérience soumis par le secteur public, 377 résultats ont été signalés. Près de 60 % de ces résultats concernent la facilitation des échanges à la frontière, notamment les nouvelles procédures douanières (57 fois) ou la création d'un guichet unique (27 fois). La mise en conformité avec les normes est mentionnée 66 fois comme résultat, suivie par la formation de fonctionnaires (54 fois).

Les 366 résultats énumérés dans les cas d'expérience du secteur public concernent pour près de 40 % la réduction des coûts du commerce grâce à l'accélération du dédouanement (57 fois) ou à la baisse du coût du dédouanement (39 fois). L'autre résultat principal est l'accroissement des échanges – importations et exportations de marchandises et de services –, qui a été mentionné 120 fois.

Dans les 94 cas d'expérience du secteur public, 299 impacts ont été mentionnés. Les plus importants sont le recul de la pauvreté et l'amélioration du bien-être (69 fois) et la hausse de l'investissement étranger et intérieur (69 fois également), suivis de près par la hausse de l'emploi, y compris pour les femmes (65 fois), et la diversification des importations et des exportations (63 fois).

FIGURE 8 : CONSTATATIONS GLOBALES MENTIONNÉES DANS LES CAS D'EXPÉRIENCE DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ



Note : 111 résultats de cas d'expériences – impacts multiples ont été autorisés.

Source : Enquête de suivi OCDE OMC sur l'Aide pour le commerce de 2015.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241096>

Les deux tiers des donateurs qui ont participé à l'enquête ont une stratégie spécifique en matière d'Aide pour le commerce. Depuis 2012, ils ont révisé leurs stratégies afin d'axer davantage leur soutien sur la facilitation des échanges (9 donateurs), la croissance inclusive et durable (8 donateurs), le développement du secteur privé (8 donateurs) et l'intégration régionale (7 donateurs). La question des coûts du commerce est traitée spécifiquement dans près de 60 % des stratégies des donateurs. Dans la plupart des cas, cela se fait au moyen de programmes et projets dans les pays (73 %), de programmes et projets régionaux (64 %) et d'une programmation thématique (64 %).

Les pays partenaires ont répondu, à une écrasante majorité (93 %), qu'ils avaient formulé des priorités spécifiques en matière d'Aide pour le commerce. La facilitation des échanges est citée 44 fois parmi les trois principales priorités, et elle est prioritaire dans presque toutes (93 %) les stratégies régionales, nationales ou sectorielles de développement du commerce. Viennent ensuite la compétitivité, puis l'analyse de la politique commerciale, les négociations et la mise en œuvre, toutes deux citées 35 fois comme priorités.

Chapitre 4 : Soutien à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges (Organisation mondiale du commerce)

La recherche économique et les évaluations des programmes de soutien montrent clairement que la suppression des obstacles administratifs et réglementaires aux frontières peut avoir un puissant effet sur la réduction des coûts du commerce et l'accroissement des échanges. Selon les études de l'OCDE, une baisse de 1 % des coûts du commerce entraînerait à l'échelle mondiale une augmentation de plus de 40 milliards de dollars EU des revenus, dont l'essentiel (63 %) reviendrait aux pays en développement. Le but du nouvel Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (ci-après l'« AFE ») est d'accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris des marchandises en transit. Sa mise en œuvre devrait aider les pays en développement et les PMA Membres à réduire les inefficacités à la frontière et les coûts du commerce qui en résultent.

L'un des traits particuliers de l'Accord est la flexibilité accordée aux Membres de l'OMC pour le mettre en œuvre. Premièrement, sur les quelque 35 mesures techniques de facilitation des échanges, beaucoup ne sont pas imposées, mais exigent plutôt les « meilleurs efforts ». Deuxièmement, l'Accord permet à chacun des pays en développement ou des PMA Membres de déterminer quand il mettra en œuvre chaque mesure de facilitation des échanges et de déterminer le soutien dont il a besoin pour la mettre en œuvre. La mise en œuvre de l'AFE pourrait nécessiter une assistance technique dans sept domaines : i) coordination des organismes présents aux frontières ; ii) technologies de l'information et de la communication (TIC) ; iii) cadre politique et juridique ; iv) procédures ; v) équipements et infrastructures ; vi) ressources humaines/formation ; et vii) implication des milieux d'affaires.

Le tableau 1 montre les mesures de facilitation des échanges que les pays en développement et les PMA Membres jugent prioritaires pour l'assistance technique. Ces renseignements ont été compilés à partir de 62 réponses à l'enquête de suivi OCDE-OMC sur l'Aide pour le commerce, de 54 notifications de la catégorie A (mesures les moins notifiées dans la catégorie A) et des résultats des évaluations des besoins en matière de facilitation des échanges réalisées par l'OMC. Ils révèlent que les principales priorités mentionnées par les pays en développement Membres de l'OMC pour le soutien des donateurs sont les suivantes : création d'un guichet unique, coopération entre les organismes présents aux frontières, opérateurs agréés, gestion des risques et décisions anticipées (en caractères gras dans le tableau).

TABEAU 1 : MESURES PRIORITAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AFE

Priorités mentionnées par les Membres de l'OMC	Mesures les moins notifiées de la catégorie A	Questionnaire adressé aux pays en développement et aux PMA (mesures les plus difficiles à mettre en œuvre – nécessitent de cibler l'ATRC)	Questionnaire adressé aux donateurs (nécessité de cibler surtout l'ATRC)
Guichet unique	Guichet unique	Coopération entre les organismes présents aux frontières	Formalités (y compris le guichet unique)
Procédures d'essai	Opérateurs agréés	Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit (y compris le guichet unique)	Coopération entre les organismes présents aux frontières
Gestion des risques	Contrôles renforcés	Publication et disponibilité des renseignements	Coopération douanière
Opérateurs agréés	Procédures d'essai	Décisions anticipées	Mainlevée et dédouanement des marchandises (y compris la gestion des risques et les opérateurs agréés)
Comité national de la facilitation des échanges	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	Mainlevée et dédouanement des marchandises (y compris la gestion des risques et les opérateurs agréés)	L'Accord dans son ensemble
Publication et disponibilité des renseignements	Points d'information	Coopération douanière	Autres mesures visant à renforcer l'impartialité...
Coopération entre les organismes présents aux frontières	Coopération entre les organismes présents aux frontières		
Décisions anticipées	Décisions anticipées		

Le soutien en matière de facilitation des échanges n'a cessé de croître depuis le début des négociations à l'OMC. Selon les chiffres déclarés au Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, les engagements de financement sont passés d'une moyenne de 80 millions de dollars EU pendant la période 2002-2005 à 668 millions de dollars EU en 2013. Depuis 2005, environ 1,9 milliard de dollars EU ont été consacrés à ce soutien. Les réformes liées à la facilitation des échanges mentionnées dans les cas d'expérience présentés pour l'exercice de suivi de 2015 font état de bons résultats et soulignent qu'il a déjà été répondu à certains des besoins et priorités identifiés. Les réponses fournies par les donateurs pour cet exercice laissent penser que le financement en faveur de la facilitation des échanges pourrait continuer de croître.

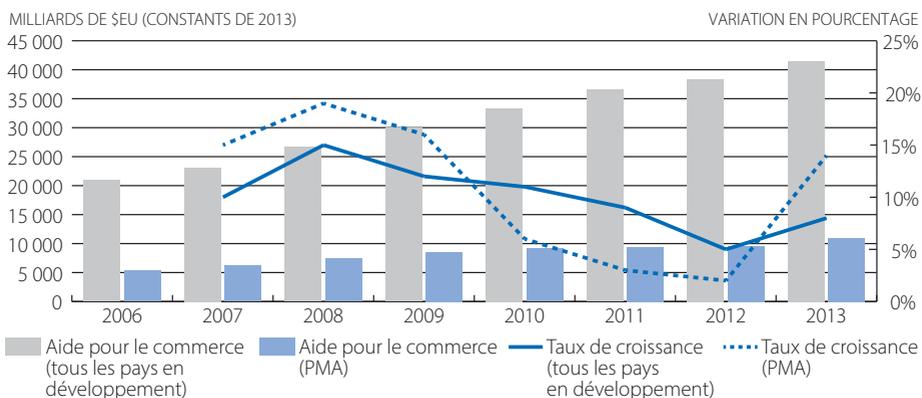
Le soutien en matière de facilitation des échanges repose sur un noyau de donateurs bilatéraux et multilatéraux. Les données de l'OCDE montrent également que l'aide bilatérale directe tend à être centrée sur certaines régions et certains pays. Les programmes régionaux sont également en augmentation et pourraient être mis à la disposition des pays qui n'ont pas accès à une aide bilatérale directe. Les participants à l'exercice de suivi de 2015 ont fait savoir qu'ils pourraient avoir des difficultés pour obtenir un financement extérieur, en raison surtout d'un manque d'informations sur les possibilités de financement, des priorités divergentes des donateurs présents dans le pays ou de la difficulté de démontrer une volonté politique en faveur des réformes touchant la facilitation des échanges. Pour répondre à ces préoccupations, le Directeur général de l'OMC a établi en 2014 un Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges (TFAF). Ce mécanisme peut faciliter le processus d'adéquation de l'offre et de la demande et soutenir les efforts faits par les pays en développement et les PMA Membres pour obtenir le soutien dont ils ont besoin.

Chapitre 5 : Les coûts du commerce dans les pays les moins avancés (Cadre intégré renforcé)

La réduction des coûts du commerce est un objectif valable, quels que soient le niveau de revenu ou les résultats commerciaux d'un pays. Dans le cas des PMA, cet objectif est doublement important. Non seulement parce que les coûts du commerce baissent plus lentement que dans les pays à revenu intermédiaire et élevé, mais aussi parce que, comme ils sont plus élevés au départ, leur baisse peut offrir plus d'avantages. Mais, pour choisir des politiques en connaissance de cause, il est impératif de comprendre le caractère hétérogène des coûts du commerce selon les diverses catégories de PMA.

L'analyse montre que, parmi les différents groupements sous-régionaux, c'est l'Afrique centrale qui subit les coûts du commerce les plus élevés, suivie par l'Asie du Sud. Par ailleurs, les PMA sans littoral sont exposés à des coûts d'exportation plus élevés de 168 % à ceux des PMA côtiers et à des coûts d'importation encore plus élevés (180 % de plus). En outre, les pays exportateurs de minéraux sont généralement confrontés à des coûts plus élevés que les pays qui exportent d'autres produits de base ; et les PMA en situation fragile subissent des coûts plus élevés que la moyenne des PMA. Il semble que, pour ces deux dernières catégories de PMA, l'enclavement domine la structure des coûts du commerce des PMA exportateurs de minéraux et des PMA en situation fragile. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour obtenir des résultats plus concluants.

FIGURE 9 : DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, 2006-2013 (MILLIARDS DE \$EU CONSTANTS DE 2013)



Source: Le calcul de l'auteur est basé sur la base de données sur les activités d'aide du CAD de l'OCDE (SNPC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933241270>

Un certain nombre de PMA ont pris des mesures pour réduire les coûts du commerce, soit seuls, soit avec l'aide du secteur privé. Les réformes instaurées dans les domaines visés par les indicateurs du commerce transfrontalier figurant dans les rapports Doing Business de la Banque mondiale et l'amélioration considérable de l'indice de performance logistique, notamment parmi les dix premiers PMA inclus dans les indicateurs, témoignent clairement des succès obtenus dans ce domaine. Ces succès sont corroborés par une grande quantité de données sur le terrain. Pourtant, même ces PMA ouverts aux réformes ne parviennent pas à réaliser une véritable transformation en raison de capacités institutionnelles limitées et de contraintes en matière de ressources. C'est là que l'Aide pour le commerce

peut jouer un rôle décisif. Cela semble être le cas non seulement parce que les décaissements faits aux PMA au titre de l'Aide pour le commerce ont augmenté plus rapidement que le taux de croissance moyen de la période 2006-2013 (figure 9), mais aussi parce qu'ils semblent dirigés vers des domaines qui contribuent directement à réduire les coûts du commerce.

On s'accorde généralement sur le fait que l'aide accordée pour la politique et la réforme commerciales a permis de réduire les coûts du commerce dans les pays en développement, car elle était centrée sur l'infrastructure « immatérielle » et sur les investissements destinés à renforcer la qualité des institutions. Mais ce constat n'est pas aussi évident lorsqu'il s'agit des pays à faible revenu et des PMA. Dans ces pays, le soutien au renforcement des capacités institutionnelles ne semble pas avoir l'impact souhaité s'il ne porte pas aussi sur les obstacles en matière d'infrastructure ou d'offre. Pour s'attaquer à ces contraintes, il faut également accroître et cibler l'Aide pour le commerce.

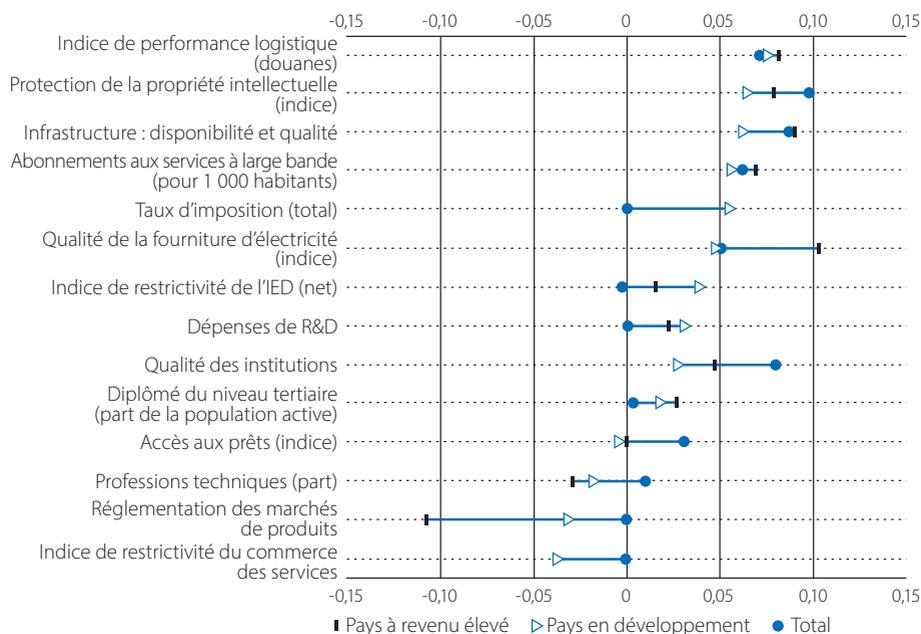
L'aide en faveur de l'infrastructure économique, de la politique et de la réglementation commerciales ainsi que les exemples de projets réussis montrent que les PMA avancent dans la bonne direction. L'examen de 20 études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) et de leurs mises à jour, les résultats des programmes d'Aide pour le commerce et les interventions du Cadre intégré renforcé dans les pays révèlent que, dans les PMA, l'impact en matière de réduction des coûts du commerce tend à être plus élevé lorsque certaines conditions sont réunies. Ces conditions sont notamment un travail analytique robuste et crédible pour les évaluations des besoins, un haut niveau d'appropriation par les pays, un renforcement soutenu des capacités institutionnelles, un soutien continu sur une période suffisamment longue, une mobilisation de ressources et une réponse coordonnée des donateurs. Par ailleurs, ces interventions donnent de meilleurs résultats si les difficultés en matière de politique économique sont prises en compte, intégrées et atténuées.

Chapitre 6 : Coûts du commerce et connexion aux CVM (Organisation de coopération et de développement économiques)

L'internationalisation de la production peut offrir aux pays en développement de nouvelles possibilités de s'intégrer dans l'économie mondiale en permettant aux entreprises de se joindre aux réseaux de production internationaux plutôt que d'avoir à les créer eux-mêmes à partir de rien. Mais cela exige de mettre davantage l'accent sur la réduction des coûts du commerce liés ou non aux politiques, afin que chaque stade de la chaîne de production fonctionne de manière efficace et que le commerce se fasse avec le moins de frictions possible.

La coopération commerciale multilatérale et régionale peut aider les entreprises à entrer et à se développer dans les CVM si elle contribue à approfondir l'intégration en couvrant autant de dimensions des CVM que possible, les droits de douane, les mesures techniques, la politique de la concurrence dans le domaine des services, l'investissement, la protection de la propriété intellectuelle et le règlement des différends ainsi que les mesures de facilitation des échanges.

FIGURE 10 : IMPACT ESTIMÉ DES DIFFÉRENTS COÛTS DU COMMERCE SUR LA PARTICIPATION AUX CVM



Source: Estimations fondées sur la base de données TIVA de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241339>

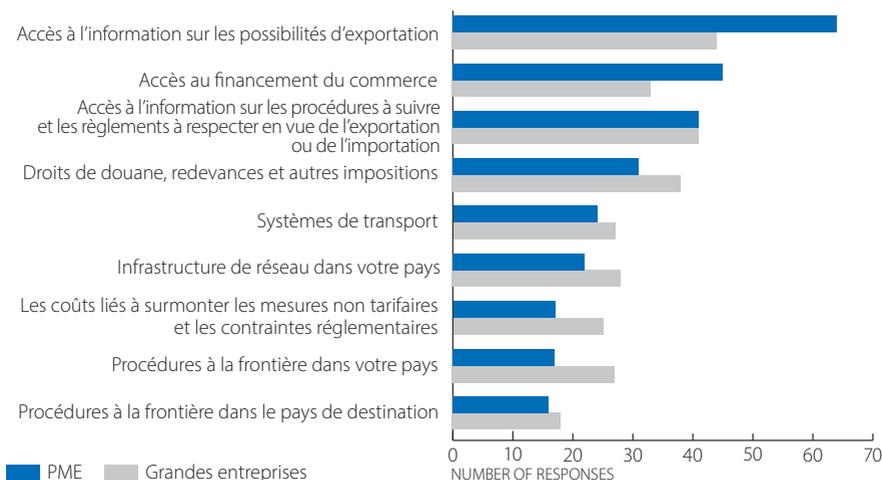
Les coûts qui nuisent à la connexion harmonieuse des diverses parties de la chaîne transcendent souvent les frontières nationales. Un rapport récent de l'OCDE (2015) montre que la politique commerciale et des régimes d'investissement ouverts peuvent favoriser la participation des pays en développement aux CVM, mais la facilitation des échanges et l'infrastructure semblent être des déterminants plus importants de la participation aux CVM. Cela est conforme aux réponses à l'enquête de suivi OCDE-OMC sur l'Aide pour le commerce de 2015 et cela montre que les partenaires et les CER sont de plus en plus conscients de la nécessité de régler les questions de facilitation des échanges pour réduire les coûts du commerce et accroître la participation aux CVM. La coopération régionale peut constituer une stratégie efficace pour promouvoir l'intégration dans les chaînes de valeur et renforcer l'intégration régionale, notamment en remédiant aux obstacles qui ont un caractère plus régional que national. Les réponses à l'enquête confirment que des mesures ont été prises dans des domaines essentiels. L'analyse des initiatives plurinationales et régionales en matière d'Aide pour le commerce montre que certains projets donnent de bons résultats, alors que d'autres n'ont pas entraîné autant de progrès. L'une des grandes difficultés pour l'avenir est la nécessité de mieux coordonner au niveau régional les projets d'infrastructure avec les projets restreints de facilitation des échanges, comme cela se fait dans le cadre de l'ASEAN ou du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale (CAREC).

Chapitre 7 : Les coûts du commerce et les petites et moyennes entreprises (Centre du commerce international)

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de l'activité économique, dans les pays développés aussi bien que dans les pays en développement. Elles tendent à être moins productives que les grandes entreprises, et l'écart de productivité est particulièrement marqué dans les pays en développement. Les données montrent que les PME qui sont intégrées dans les marchés mondiaux – que ce soit directement ou indirectement – sont plus productives que celles qui ne participent pas au commerce international. Elles montrent également que les importations sont aussi importantes pour la productivité que les exportations, en raison de l'accroissement du commerce des tâches et du commerce en valeur ajoutée. L'intégration dans les marchés mondiaux et régionaux contribue donc probablement à combler l'écart de productivité entre les PME et les grandes entreprises, ce qui a des effets positifs sur le caractère inclusif de la croissance. Les coûts du commerce font obstacle à l'intégration des PME dans les marchés mondiaux, et les PME pâtissent de façon disproportionnée des coûts du commerce qui revêtent la forme de coûts fixes. Les coûts fixes créent un déséquilibre en faveur des grandes entreprises, qui ont plus de facilité pour les absorber. Leur réduction contribue donc à rendre le commerce plus inclusif.

Les coûts du commerce prennent de multiples formes, et il faut différents types d'interventions pour s'y attaquer. Les enquêtes auprès du secteur privé révèlent que l'accès à l'information et les obstacles procéduraux figurent parmi principales entraves au commerce. Les PME interrogées ont indiqué qu'elles apprécieraient avant tout un meilleur accès à l'information sur les possibilités d'exportation. Ce besoin peut paraître surprenant à une époque marquée par les technologies de l'information et l'informatisation. Mais il implique aussi que ces obstacles peuvent être surmontés de façon assez simple et à un coût non excessif.

FIGURE 11 : COÛTS DU COMMERCE POUR LES PME ET LES GRANDES ENTREPRISES



Note : Les PME sont définies comme des entreprises de moins de 250 salariés. La figure reflète les réponses de 418 PME et de 103 grandes entreprises.

Source: Enquête de suivi du CCI.

La nature des obstacles mis en évidence dans les enquêtes sur le secteur privé laisse penser que le fait de s'y attaquer pourrait avoir des effets puissants sur l'intégration des PME dans les marchés mondiaux. L'accès à l'information est mentionné plus souvent comme un obstacle prioritaire par les PME que par les grandes entreprises. Les coûts d'information peuvent en effet se révéler plus légers pour la plupart des grandes entreprises, alors qu'ils seront prohibitifs pour les PME. Les institutions de soutien au commerce jouent traditionnellement un rôle important en fournissant des renseignements liés au commerce, notamment sur les possibilités d'exportation. Étant donné la portée des obstacles informationnels, le renforcement de leur capacité de fournir des renseignements pertinents et adaptés pourrait devenir un élément important du futur programme en matière d'Aide pour le commerce.

Les technologies modernes offrent en principe des solutions relativement abordables pour faciliter et simplifier les processus à la frontière, qui sont l'autre ensemble d'obstacles au commerce le plus souvent mentionné dans les réponses à l'enquête. La conception et l'application de solutions appropriées peuvent différer selon les pays. Un renforcement de la communication et – là où c'est possible – de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé peut aider grandement à trouver les solutions les plus adaptées et à les appliquer d'une manière pratique pour les entreprises. Cet aspect est pleinement reconnu dans l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Et, dans un certain sens, la dynamique internationale actuelle en faveur de la mise en œuvre de cet accord offre aux Membres de l'OMC une occasion unique d'engager un dialogue avec le secteur privé sur la forme des réformes à mettre en œuvre dans le domaine de la facilitation des échanges.

Les efforts au niveau national devraient aussi permettre aux PME de participer pleinement aux mécanismes de dialogue public-privé qui sont actuellement mis en place sous les auspices de l'AFE. Cela serait pleinement conforme non seulement au principe de non-discrimination de l'OMC et à l'esprit de l'AFE, mais aussi aux autres initiatives menées à l'échelle mondiale, notamment celles qui ont lieu dans le contexte de l'Équipe spéciale du B20 chargée des PME et de l'entrepreneuriat, établie en 2014. Enfin et surtout, cela permettrait que l'épine dorsale de l'économie interagisse avec le reste de l'économie et fonctionne efficacement au bénéfice de tous.

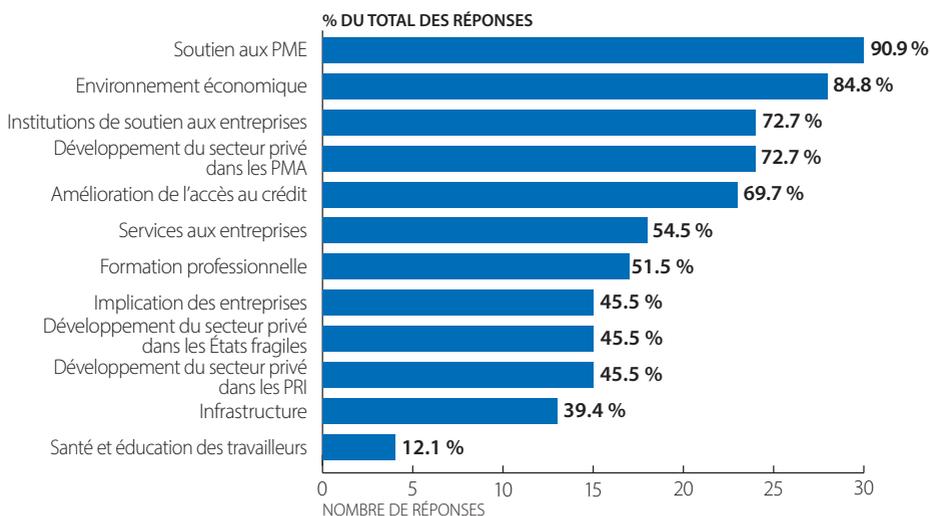
Chapitre 8 : Implication du secteur privé (Organisation de coopération et de développement économiques)

Le secteur privé assure environ 90 % de l'emploi dans les pays en développement – emplois formels et informels confondus. Les entreprises privées et leurs activités lucratives – qu'il s'agisse de grandes multinationales, de petites entreprises locales ou d'agriculteurs informels – fournissent des biens et des services essentiels qui améliorent la vie des individus, génèrent des recettes fiscales intérieures et sont indispensables pour stimuler la croissance et la diversification économiques. Les organismes donateurs diffèrent quant à leurs approches et à leurs priorités en matière de lutte contre la pauvreté, mais ils considèrent tous la croissance économique comme le facteur indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable et mettre fin à la pauvreté – et ils reconnaissent que le secteur privé jouera un rôle central dans les solutions en matière de développement durable. Ce constat est corroboré par les nombreux faits qui montrent que l'investissement privé et l'accroissement de la productivité sous l'impulsion du secteur privé constituent la force de transformation dans le domaine du développement.

Pour encourager un secteur privé dynamique, les organismes donateurs ont aidé les pays partenaires à mettre en place les conditions préalables à son développement, parmi lesquelles un climat des affaires favorable, des investissements dans l'infrastructure et une facilitation de l'entrepreneuriat grâce au financement du développement et à l'assistance technique. Même si la création d'un environnement propice à la croissance du secteur privé incombe aux gouvernements des pays en développement, la coopération pour le développement peut aider ces gouvernements à orienter les activités du secteur privé de façon qu'elles contribuent à une croissance plus inclusive et plus durable pour l'environnement.

Compte tenu du rôle fondamental des entreprises, la nécessité de trouver les moyens de mobiliser le savoir-faire, les capacités productives et les ressources financières du secteur privé en faveur du développement figure au premier plan du programme des organismes donateurs. Cela implique une collaboration avec les entreprises du secteur privé pour faire d'elles des acteurs directs du développement, et il en est résulté un changement de paradigme, à savoir que l'approche essentiellement axée sur les gouvernements a laissé la place à un mélange d'activités et d'initiatives axées sur l'aide, le commerce et l'investissement.

FIGURE 12 : ACTIONS DES DONATEURS AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ



Note : 33 répondants – réponses multiples ont été autorisées.

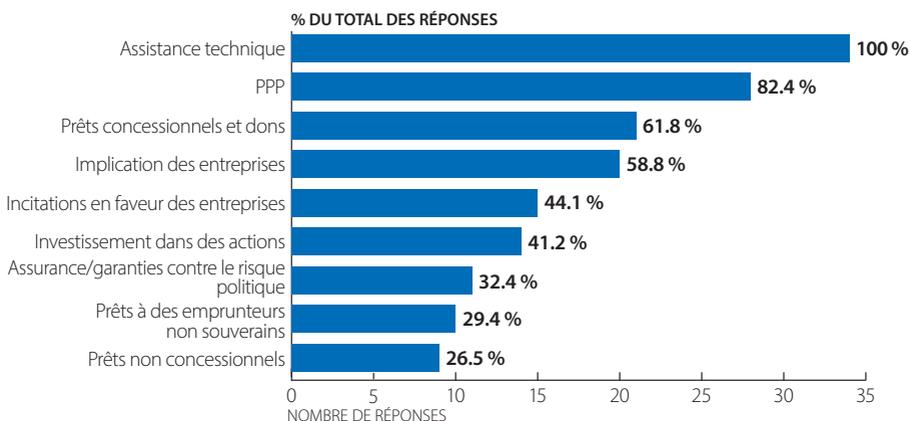
Source : Enquête de suivi OCDE-OMC sur l'Aide pour le commerce de 2015.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933241547>

Le soutien direct à la création ou au développement des entreprises – au moyen de partenariats public-privé et de prêts concessionnels et de dons – est une caractéristique essentielle des efforts déployés par les donateurs, puisque ces moyens représentent respectivement plus de 80 % et 60 % des réponses à l'enquête de suivi OCDE-OMC sur l'Aide pour le commerce de 2015. Bon nombre de ces

activités font intervenir des entreprises privées établies dans les pays donateurs, qui reçoivent une aide pour créer des coentreprises ou accroître leurs investissements dans les pays en développement. Le développement des PME est un axe essentiel du soutien des donateurs, et plus de 90 % des répondants ont indiqué qu'ils le jugeaient prioritaire. Les PME bénéficient souvent aussi d'autres activités largement soutenues par les donateurs telles que le renforcement des institutions de soutien aux entreprises ou au commerce, l'amélioration de l'information sur les marchés et des services aux entreprises et le renforcement de l'accès au crédit.

FIGURE 13 : INSTRUMENTS UTILISÉS PAR LES DONATEURS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ



Note : 34 répondants – réponses multiples ont été autorisées.

Source : Enquête de suivi OCDE-OMC sur l'Aide pour le commerce de 2015.

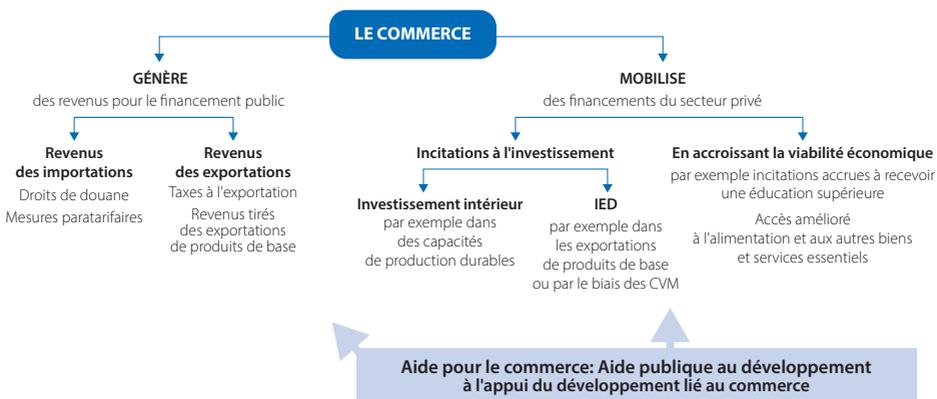
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933241530>

Du point de vue des organismes donateurs, la collaboration avec le secteur privé va bien au-delà du simple apport de financements supplémentaires. Pour les pays en développement, il est important d'attirer des IED, car cela peut procurer un ensemble d'avantages, parmi lesquels des compétences en gestion et des compétences techniques, des financements à l'intérieur d'un même groupe d'entreprises, des retombées technologiques et un accès à de nouveaux marchés. Le secteur privé a aussi l'avantage de réagir plus rapidement et d'être plus adaptable que le secteur public. Les activités des gestionnaires compétents qui organisent et forment une main-d'œuvre locale, fixent des normes de sécurité et de santé, paient des impôts à l'administration locale et relèvent le niveau technologique des industries et des fournisseurs de services locaux, apportent des avantages qui contribuent beaucoup plus au développement de l'économie locale que l'impact direct de l'investissement lui-même. Mais des difficultés subsistent. Il faut plus de renseignements empiriques pour analyser ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et il serait possible d'intégrer plus largement tout au long des efforts de soutien au secteur privé une priorité plus grande accordée aux résultats et à l'impact.

Chapitre 9 : L'Aide pour le commerce et le Programme de développement pour l'après-2015 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement)

Le Programme de développement pour l'après-2015 offrira au monde un nouveau plan d'action permettant de progresser vers le développement durable. Sa cheville ouvrière, les objectifs et cibles de développement durable, aidera tous les pays à se développer de manière à assurer la pérennité de l'écosystème planétaire, de sorte que le développement socioéconomique d'aujourd'hui ne compromette pas les possibilités de développement des générations futures. Le Programme préconise des solutions intégrées qui « transformeront » nos modes de croissance pour les rendre plus inclusifs et durables.

Les progrès en matière de développement durable dépendront du dynamisme des économies et de la croissance inclusive qui créeront, entre autres choses, des emplois avec des salaires décentes et des revenus pour les programmes sociaux. Le commerce international a été un moteur de la croissance économique et une source importante de financements privés et de revenus publics pour les pays en développement, notamment les PMA. Mais le nouveau paradigme de développement durable changera probablement l'environnement commercial international. L'impact initial du Programme de développement pour l'après-2015 et ses objectifs de développement durable (ODD) sur le commerce sera d'augmenter le nombre de mesures non tarifaires (MNT), notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC), qui sont destinés à assurer, par exemple, la santé, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. Il pourrait en résulter une augmentation des coûts du commerce pour les exportations des PMA.



Pour aider les PMA à continuer d'exploiter au mieux la capacité de développement offerte par le commerce en vue d'atteindre leurs propres ODD, il faudra que les futures initiatives au titre de l'Aide pour le commerce accordent une attention aux moyens de renforcer le rôle du commerce comme moyen d'atteindre les ODD, à l'inclusion économique et sociale et à une approche intégrée visant à renforcer les synergies entre les résultats commerciaux et la durabilité économique, sociale et environnementale.

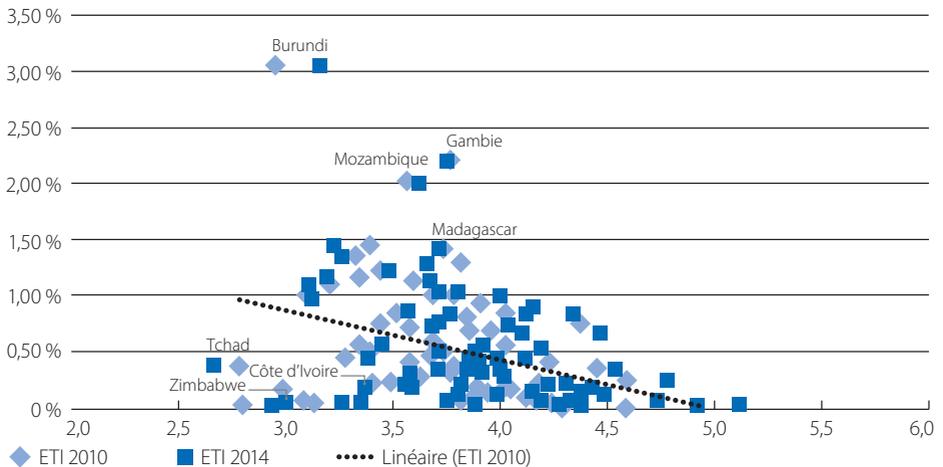
Chapitre 10 : Le point de vue des entreprises (Forum économique mondial)

Les entreprises sont de fervents défenseurs de la réduction des obstacles au commerce et à l'investissement. Pour mettre en œuvre une facilitation des échanges de grande qualité, il faut une approche associant diverses parties prenantes, avec un secteur privé qui joue un rôle fort dans l'orientation de l'aide vers les domaines où elle est le plus nécessaire et qui fasse en sorte que des points de bascule soient atteints. Le Forum économique mondial travaille à recenser les obstacles grâce à des outils diagnostiques tels que l'Enabling Trade Index (ETI), créé en 2008. L'ETI est un indicateur composite qui évalue dans quelle mesure les économies possèdent les institutions, les politiques, les infrastructures et les services nécessaires pour faciliter la libre circulation des marchandises à travers les frontières et jusqu'à leur destination. Il représente un premier pas important dans le processus décisionnel, notamment dans le cadre des programmes d'Aide pour le commerce.

L'analyse de la répartition de l'Aide pour le commerce en rapport avec les résultats mesurés par l'ETI indique que les décaissements ont correspondu en grande partie aux besoins des pays en développement. Ceux qui ont un ETI relativement plus mauvais ont généralement reçu une aide proportionnellement plus grande depuis 2005. Il y a des exceptions, notamment en Afrique subsaharienne, où certaines économies ont reçu jusqu'à présent assez peu de ressources par rapport à leurs besoins. L'infrastructure de transport est le principal bénéficiaire des programmes d'Aide pour le commerce avec un tiers environ des décaissements totaux dans les pays à faible revenu. Le développement des TIC n'a pas fait l'objet de la même attention et n'a reçu que des ressources assez peu abondantes et éparpillées. De même, les efforts pour renforcer l'administration aux frontières et la facilitation des échanges ne semblent pas assez ciblés, puisque certains des pays qui affichent les plus mauvais résultats n'ont reçu aucune aide ou presque pour améliorer le fonctionnement de ce secteur.

De façon plus active, le Forum s'emploie à mettre en relation les acteurs du secteur privé avec les gouvernements ouverts à la réforme et les organismes à la frontière. Une expérience pratique des chaînes d'approvisionnement se révèle précieuse pour éliminer les obstacles et réduire les délais. Point essentiel, un large ensemble de parties prenantes, dont beaucoup ne se considèrent peut-être pas comme directement connectées aux courants d'échanges, doivent constater les avantages de la collaboration pour que les chaînes d'approvisionnement puissent fonctionner. L'expérience de l'introduction du système des guichets uniques au Brésil montre que les organismes de coordination désignés et la gouvernance sont indispensables pour rendre les procédures commerciales plus compétitives et accroître la transparence pour toutes les parties prenantes. Grâce au soutien et aux contributions du secteur privé, le Brésil a pu prendre des mesures spécifiques pour concevoir et mettre en place le PortalÚnico.

FIGURE 14 : ETI 2010 ET 2014 ET MOYENNE DES DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE, 2005-2012 (% DU PIB)



Source : Base de données sur les activités d'aide du CAD de l'OCDE (SNPC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933241638>

Il faut aussi une approche complète et coordonnée qui aille au-delà des simples réformes commerciales et s'appuie sur les expériences du secteur privé. Le renforcement des capacités humaines, la modernisation des infrastructures portuaires desservant l'arrière-pays, l'amélioration de la sécurité routière et la simplification des processus réglementaires améliorent l'efficacité de la facilitation des échanges. Les mesures favorables au commerce doivent aller de pair avec la facilitation de l'investissement. Il faut un partenariat entre les secteurs public et privé pour faire en sorte que les efforts de mise en œuvre répondent aux besoins des chaînes de valeur. Un dialogue permanent entre les pouvoirs publics et le secteur privé peut contribuer à adapter les réformes de façon qu'elles répondent aux besoins des utilisateurs et aient davantage d'impact.

Il y a des signes encourageants de progrès dans l'édification de coalitions pour mettre en œuvre la facilitation des échanges. Une coopération souple entre les donateurs, les institutions internationales, les gouvernements bénéficiaires et le secteur privé renforcera le travail de chacun d'eux. Sur la base des travaux relatifs à la mise en œuvre de mesures favorables au commerce, le Forum économique mondial peut jouer un rôle en offrant un mécanisme qui facilite la coopération public-privé.

Chapitre 11 : Conclusions (Organisation de coopération et de développement économiques et Organisation mondiale du commerce)

Après dix années au cours desquelles l'économie mondiale a subi de profondes transformations, le moment est venu d'évaluer si l'Initiative Aide pour le commerce est toujours adaptée à ses objectifs. D'ici à la tenue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, du Sommet des Nations Unies qui adoptera le Programme de développement pour l'après-2015 et de la dixième Conférence ministérielle de l'OMC prévue à Nairobi (Kenya), la communauté du commerce et du développement a une occasion exceptionnelle de faire en sorte que l'Aide pour le commerce reste pertinente et efficace.

Cette initiative a réussi à faire prendre conscience aux pays en développement et aux organismes donateurs que le commerce pouvait jouer un rôle positif en faveur de la croissance économique et du développement. Depuis qu'elle a été lancée en 2006, les engagements ont plus que doublé, tandis que la part de l'Aide pour le commerce dans l'aide programmable par pays est passée d'une moyenne de 31 % à 38 % en 2013. Il existe à présent de nombreuses données empiriques qui montrent que l'Aide pour le commerce est globalement corrélée avec un accroissement des échanges. En outre, il est désormais largement admis que le commerce entraîne une croissance économique qui – selon son rythme et sa structure – fait reculer la pauvreté. Les données empiriques sont étayées par des constatations tirées d'un grand nombre de cas d'expérience présentés dans le cadre des exercices de suivi de 2011 et 2015. Le simple nombre des activités décrites par les secteurs public et privé tend à montrer que les efforts dans le domaine de l'Aide pour le commerce sont intensifs, qu'ils ont pris racine dans un large éventail de pays et qu'ils commencent à occuper une place centrale dans les stratégies de développement. En outre, l'Initiative a prouvé qu'elle était suffisamment souple pour traiter un large ensemble de questions inscrites au programme en évolution concernant le commerce et le développement, tout en impliquant une vaste communauté, qui inclut les fournisseurs de coopération Sud-Sud, le secteur privé et la société civile.

Malgré ces réalisations, plusieurs difficultés sont à prévoir du fait que l'Initiative Aide pour le commerce devra s'adapter au Programme de développement pour l'après-2015 et à ses objectifs de développement durable (ODD). Le paquet de Bali de 2013 a recentré l'attention sur les possibilités qu'offrent les approches multilatérales de conclure des accords sur les règles commerciales. L'enjeu est à présent de convenir d'un programme de travail qui puisse servir de tremplin à la conclusion du Programme de Doha pour le développement. Les recherches laissent à penser que la conclusion d'un accord de fond pourrait favoriser les progrès vers la réalisation des ODD et être considérée comme un acompte sur le financement du Programme de développement pour l'après-2015.

Le préalable de départ de l'Initiative Aide pour le commerce était que l'incorporation de l'accès aux marchés dans les accords commerciaux constituait une étape essentielle mais non suffisante pour assurer la présence sur les marchés : d'autres facteurs doivent aussi être pris en considération. Les examens globaux réalisés dans le passé ont focalisé l'attention et l'action sur cette question. Le présent rapport souligne que cette stratégie fonctionne, mais que les coûts élevés du commerce restent un obstacle important pour les pays en développement. Dans les cas les plus difficiles, les coûts prohibitifs du commerce peuvent exclure entièrement du marché mondial les pays les plus pauvres, qui se retrouvent enfermés dans un commerce régional de faible valeur interdisant toute possibilité de croissance. Même si le prix départ usine ou le prix à la ferme des produits est compétitif, il se peut que ces produits ne puissent pas se vendre sur les marchés d'exportation en raison des coûts excessifs du commerce – et aussi sur les marchés intérieurs si les coûts du commerce intérieur sont trop élevés.

L'incorporation d'une perspective coûts du commerce au centre de l'Initiative Aide pour le commerce constituerait un point focal pour l'action au sein d'un large ensemble de parties prenantes. L'objectif de réduction des coûts du commerce offre l'avantage d'être neutre dans le sens où cette réduction bénéficie non seulement aux exportateurs mais aussi aux importateurs et aux ménages. Ce devrait être aux gouvernements d'identifier, dans leur dialogue avec les parties prenantes, les coûts qui ont le plus d'effets de distorsion, la meilleure manière de les réduire et les moyens d'utiliser les diverses formes de financement du développement offertes par les différents fournisseurs. Cette approche permettrait aussi de faire une analyse critique du cadre réglementaire national, qui étouffe souvent la croissance du secteur des services. Enfin, une telle approche pragmatique permettrait de mieux rendre compte des résultats et même de mettre en place des approches novatrices de la part des donateurs, telles que le paiement à la prestation et d'autres formes de programmation des impacts.

Le nouveau paradigme de développement du Programme de développement pour l'après-2015 exigera peut-être l'adoption d'une approche plus intégrée de l'Aide pour le commerce. Cette approche devrait être telle que l'Aide pour le commerce contribue à l'obtention de résultats en matière de développement inclusif et durable. C'est-à-dire qu'en plus de l'amélioration des résultats commerciaux, l'Initiative Aide pour le commerce devrait viser des impacts sociaux, économiques et environnementaux. Cette initiative est un élément essentiel de l'exigence de cohérence des politiques de développement pour l'après-2015. Le présent rapport a montré qu'une meilleure compréhension de la manière dont les coûts élevés du commerce nuisent à la connectivité et entravent la croissance économique et le développement permettrait de continuer à progresser dans ce domaine, notamment au sujet de l'objectif d'éradication de l'extrême pauvreté. Les interventions bien conçues en matière d'Aide pour le commerce peuvent permettre de réduire les coûts du commerce dans les domaines jugés prioritaires par les pays partenaires et les donateurs, tels que l'infrastructure, la facilitation des échanges et les mesures non tarifaires comme les normes de produits. Par ailleurs, l'Aide pour le commerce peut promouvoir les objectifs fondamentaux de la croissance verte. Il y a de bonnes raisons de penser que les pays en développement et leurs partenaires prennent au sérieux la question des coûts du commerce et que les mesures dans ce domaine s'appuient sur des fondements théoriques et pratiques solides et, surtout, qu'elles favoriseront la réalisation des ODD proposés.

Plus d'informations sur l'aide pour le commerce se trouvent à l'adresse suivant :

www.oecd.org/dac/aft

www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/a4t_f/aid4trade_f.htm

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre, où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les meilleures pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'Organisation se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par la plupart des nations commerçantes et ratifiés par leurs parlements. Le but est d'aider les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités.

Les principales activités de l'OMC sont les suivantes :

- négocier la réduction ou l'élimination des obstacles au commerce (droits de douane à l'importation, autres obstacles au commerce) et convenir de règles régissant le commerce international (par exemple mesures antidumping, subventions, normes relatives aux produits, etc.) ;
- administrer et suivre l'application des règles commerciales de l'OMC convenues pour le commerce des marchandises, le commerce des services et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ;
- suivre et examiner les politiques commerciales de nos Membres et assurer la transparence des accords commerciaux régionaux et bilatéraux ;
- régler les différends entre nos Membres concernant l'interprétation et l'application des accords ;
- renforcer la capacité des fonctionnaires des pays en développement s'occupant de questions commerciales internationales ;
- faciliter le processus d'accession d'une trentaine de pays qui ne sont pas encore Membres de l'Organisation ;
- mener des recherches économiques et réunir et diffuser des données sur le commerce, de manière à appuyer les autres activités principales de l'OMC ;
- expliquer au public en quoi consiste l'OMC, sa mission et ses activités et le sensibiliser à ces sujets.

L'OMC compte actuellement 161 Membres dont 117 des pays en développement ou des territoires douaniers distincts.

BANQUE MONDIALE

Le Groupe de la Banque mondiale a fixé deux objectifs ambitieux à atteindre d'ici à 2030 : éliminer l'extrême pauvreté en réduisant à 3% au maximum la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour ; et promouvoir une prospérité partagée en favorisant la croissance des revenus des 40% les plus pauvres dans chaque pays. Dans le domaine du commerce et de la compétitivité, le Groupe de la Banque mondiale aide les pays à atteindre ces deux objectifs au moyen d'une croissance économique forte et multisectorielle, tirée par la contribution importante du secteur privé. À cette fin, il vise à accroître le volume et la valeur des échanges, améliorer le climat de l'investissement, renforcer la compétitivité des différents secteurs et encourager l'innovation et l'entrepreneuriat.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

Le Forum économique mondial est une institution internationale soucieuse d'améliorer l'état du monde à travers la coopération entre les sphères publique et privée dans un esprit de citoyenneté mondiale. Il invite les responsables économiques, politiques, universitaires et autres acteurs sociaux à mettre au point des programmes régionaux, mondiaux et sectoriels. Fondation à but non lucratif constituée en 1971, dont le siège se trouve à Genève (Suisse), le Forum est indépendant et impartial, et ne défend aucun intérêt particulier que ce soit. Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des principales organisations internationales.

CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ

Le CIR est un partenariat mondial, sans équivalent ailleurs, qui a vocation à aider les pays les moins avancés (PMA) à utiliser le commerce comme un instrument de croissance économique et de lutte contre la pauvreté en créant des emplois et des sources de revenus. Le CIR donne aux PMA des outils qui leur permettent de déterminer dans quels domaines et de quelle manière le commerce peut faire partie intégrante de leurs stratégies nationales de développement et les aident à tirer profit de l'Aide pour le commerce pour atteindre cet objectif.

En œuvrant au renforcement des capacités commerciales, les partenaires travaillent ensemble à dynamiser la capacité propre des PMA à :

- identifier et surmonter les principaux obstacles au commerce ;
- veiller à ce que le commerce soutienne directement le programme national de développement ;
- mettre en place les mécanismes institutionnels de coordination de l'assistance technique liée au commerce ; et
- entreprendre des réformes de structure et mobiliser des ressources financières et techniques supplémentaires pour répondre aux besoins commerciaux prioritaires.

Le CIR apporte un soutien personnalisé, adapté à chacun des pays concernés, qui couvre l'éventail complet des besoins en matière de renforcement des capacités. Dans son action, le CIR est guidé par trois valeurs fondamentales qui font en sorte que les résultats qu'il obtient sont durables et participatifs, et que toutes les parties prenantes se les approprient :

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

L'ITC est un organisme multilatéral entièrement dédié au développement de la compétitivité internationale des PME. Il relève conjointement de l'OMC et de l'ONU et concentre son activité sur la réussite à l'exportation des petites entreprises. L'ITC intervient en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les États fragiles ou qui sortent d'une période de conflit, les petits États insulaires en développement et l'Afrique subsaharienne. Il contribue à créer des secteurs d'exportation dynamiques et durables qui offrent des possibilités de création d'entreprises, en particulier pour les femmes, les jeunes et les communautés pauvres.

Les principaux domaines d'action en faveur de la compétitivité des PME sont les suivants :

- Développement de l'information commerciale et de la connaissance des marchés
- Création d'un environnement favorable aux affaires
- Renforcement des institutions d'appui au commerce et à l'investissement
- Intégration dans les chaînes de valeur
- Soutien à l'intégration régionale et à la coopération Sud-Sud
- Intégration d'un commerce inclusif et respectueux de l'environnement

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Régie par ses 194 États membres, la CNUCED est l'organe des Nations Unies chargé des questions de développement, en particulier du commerce international qui en est le principal moteur. Son action peut se résumer en trois mots : réfléchir, dialoguer, réaliser. La réflexion sur le développement est au cœur du travail de la CNUCED. Elle donne lieu à des analyses qui permettent d'adresser des recommandations aux responsables des politiques. La CNUCED c'est aussi un forum où les représentants de tous les pays peuvent dialoguer librement et débattre des voies et moyens d'instaurer un meilleur équilibre économique mondial. En outre, la CNUCED fournit une assistance technique directe aux pays en développement et en transition pour les aider à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour s'intégrer équitablement dans l'économie mondiale et améliorer le bien-être de leurs populations.

La CNUCED se réunit tous les quatre ans au niveau ministériel pour débattre des grands enjeux économiques mondiaux et définir son programme de travail. Tous les deux ans, elle organise le Forum mondial de l'investissement, qui réunit les principaux acteurs de la communauté internationale de l'investissement afin de débattre des défis et des opportunités, ainsi que de promouvoir des politiques d'investissement et des partenariats au service du développement durable et d'une croissance équitable.



PANORAMA DE L'AIDE POUR LE COMMERCE 2015

RÉDUIRE LES COÛTS DU COMMERCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE

Les coûts élevés du commerce empêchent l'intégration du commerce de nombreux pays en développement, ralentissant leurs perspectives de croissance et de développement économiques. En outre, ces coûts ont tendance à peser plus lourd sur les économies les plus pauvres, sur les plus petites entreprises et sur le commerce des produits agricoles. Cette publication appelle à une action concertée par le biais de l'initiative de l'Aide pour le commerce afin de réduire ces coûts du commerce et de contribuer à la réalisation du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

- Chapitre 1. Importance des coûts du commerce pour une croissance inclusive et durable
Contribution de l'Organisation mondiale du commerce
- Chapitre 2. Tendances en matière de coûts du commerce
Contribution de la Banque mondiale
- Chapitre 3. Flux d'Aide pour le commerce
Contribution de l'OCDE
- Chapitre 4. Soutien à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges
Contribution de l'Organisation mondiale du commerce
- Chapitre 5. Les coûts du commerce dans les pays les moins avancés
Contribution du Cadre intégré renforcé
- Chapitre 6. Coûts du commerce et connexion aux CVM
Contribution de l'OCDE
- Chapitre 7. Les coûts du commerce et les petites et moyennes entreprises
Contribution du Centre du Commerce international
- Chapitre 8. Implication du secteur privé
Contribution de l'OCDE
- Chapitre 9. L'Aide pour le commerce et le Programme de développement pour l'après-2015
Contribution de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
- Chapitre 10. Le point de vue des entreprises
Contribution du Forum économique mondial
- Chapitre 11. Conclusions
Contribution de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce